

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

**LE POINT SUR L'ÉTAT DE MISE EN OEUVRE ET DE
FINANCEMENT DE L'INITIATIVE EN FAVEUR DES PAYS
PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTTE) ET DE L'INITIATIVE
D'ALLÈGEMENT DE LA DETTE MULTILATÉRALE (IADM)
2009**

TABLE DES MATIERES

Résumé analytique

I Introduction	1
II Etat d'avancement de la mise en œuvre de l'initiative PPTE et IADM	1
III Enjeux et défis	7
IV Conclusion	10

Tableaux

Tableau 1 - Statut des pays dans le cadre de l'initiative PPTE	1
Tableau 2 – Calendrier estimatif des Points de Décision et d'Achèvement	2
Tableau 3 – Financiers de l'Allègement de la Dette PPTE	4
Tableau 4 – : IADM, Coût estimatif révisé pour les 33 PMR bénéficiaires	5
Tableau 5 – Etat des engagements reçus des donateurs	6

Graphique

Graphique 1 – Durée des périodes intérimaire d'allègement	7
---	---

Annexes

Annexe 1 – Etat d'avancement de la mise en œuvre de l'initiative PPTE	11
Annexe 2 – Etat du financement de l'initiative PPTE	12
Annexe 3 – Coût estimé de l'IADM	13
Annexe 4 – IADM : Etat des paiements	14

Résumé analytique

L'objectif du présent document est de faire état de l'avancement dans la mise en œuvre et du financement de l'initiative PPTE et de l'IADM.

A fin mars 2009, 20 des 33 Pays membres régionaux (PMR) potentiellement éligibles ont atteint le point d'achèvement, se qualifiant ainsi irrévocablement pour la réduction de leur dette au titre de l'initiative PPTE et l'annulation de la dette au titre de l'IADM. Les 9 PMR qui ont déjà atteint le point de décision devraient atteindre le point d'achèvement d'ici 2011. Les 4 PMR restants doivent encore atteindre le point de décision. Ces 4 derniers PMR sont des états fragiles ayant connu une histoire récente de conflit ou étant à ce jour en situation d'instabilité politique.

Dans le cadre de l'initiative PPTE, le Groupe de la Banque a contribué à ce jour à une remise de la dette à hauteur de 2,5 milliards de dollars E.U. (en valeur nominale), grâce à ses ressources propres et aux contributions des donateurs faites à travers le Fonds fiduciaire PPTE. Ces contributions ont été fait pour les 29 PMR ayant atteint les points de décision ou d'achèvement, représentant 44% des 5,7 milliards de dollars E.U. (en valeur nominale) de remise de dette consentie dans le cadre de cette initiative.

Selon les accords régissant le financement de l'initiative PPTE, le Groupe de la Banque s'était engagé à contribué 20% des coûts de financement totaux depuis ses ressources internes, alors que les 80% restants devaient être couverts par des contributions de donateurs à l'allègement de la dette par le Groupe de la Banque. A ce jour, le groupe de la Banque a contribué 414,3 millions de dollars E.U. depuis ses ressources internes au fonds fiduciaire PPTE (160,1 millions depuis le guichet BAD, 243,1 millions depuis le guichet FAD et 11,1 millions depuis le guichet FSN). Bien que ce montant soit supérieur à l'engagement initial de 370 millions de dollars E.U., il est insuffisant pour honorer les engagements de la Banque selon les estimations actualisées de financement requis. Les estimations actualisées pour chacun des guichets du Groupe de la Banque font d'état d'un déficit de financement de 109,7 millions de dollars E.U. pour le FAD, tandis que la BAD a un léger excédent de 39 millions de dollars E.U. Bien que ne figurant pas dans les projections initiales, le FSN a apporté une contribution 10,3 millions de dollars E.U., dont 1,2 million a déjà été décaissé au profit de l'allègement de la dette des pays bénéficiaires.

Dans le cadre de l'IADM, le Fonds africain de développement (FAD) abandonnera un montant estimé à 5,6 milliards d'UC (valeur nominale) d'échéances à percevoir au profit des 33 PPTE potentiellement éligibles sur la période de l'IADM allant de 2006 à 2054. De ce montant et à fin mars 2009, le FAD a déjà annulé 4,4 milliards d'UC d'échéances à percevoir pour les PPTE ayant atteint le point d'achèvement. Un montant additionnel de 10,4 millions d'UC d'échéances devrait être annulé fin avril 2009 au profit du Burundi.

Le fonds a reçu, de la part des donateurs, des engagements couvrant 88% du coût total de l'IADM pour la période de décaissement du FAD-X (2006 à 2017), dont 66% sont sans clause de réserve et 22% avec. 12% des coûts ne sont pas couverts et bien que le déficit

structurel de l'IADM ait été considérablement réduit de 0,6% à 0,1% (0.9 million d'UC) grâce à la contribution supplémentaire de l'Autriche.

Pour la période de décaissement du FAD-XI (2008 à 2020), les engagements reçus des donateurs couvrent 86% du coût total estimé de l'IADM, dont 57% sans réserve et 29% avec. Les coûts non-couverts par des engagements, avec une clause de réserve ou non, demeurent élevés à 14% et un déficit structurel équivalent à 0,3% (3,9 millions d'UC) doit aussi être comblé.

En 2008, certains PMR ont réalisé des progrès vers l'atteinte du point de décision. Néanmoins, bon nombre d'entre eux, ayant atteint le point de décision ou en passe de l'atteindre, doivent faire face à de sérieuses difficultés. Il est donc peu probable qu'ils atteignent le point d'achèvement tel que prévu initialement, tant par le délai que par l'enveloppe de ressources financières nécessaires pour couvrir leurs besoins. Ceci met en évidence la nécessité, pour le Groupe de la Banque, de mobiliser des ressources additionnelles afin de remplir ses obligations d'allègement de dette au titre de l'initiative PPTE, et, pour les donateurs, la nécessité d'augmenter leurs contributions afin de couvrir la totalité des coûts de l'IADM, tant présents que futurs.

I Introduction

- 1.1 L'objectif du présent document est de faire état de l'avancement dans la mise en œuvre et du financement de l'initiative PPTE et de l'IADM. Cette introduction est suivie d'une section couvrant le statut de la mise en œuvre de ces initiatives, ainsi que leurs coûts et financements. La section III, quant à elle, couvre les enjeux et défis majeurs.

II Etat d'avancement de la mise en œuvre de l'initiative PPTE et IADM

- 2.1 Sur les 40¹ pays potentiellement éligibles à l'allègement de leur dette à travers l'initiative PPTE et IADM dans le monde, 33 sont des pays membres régionaux (PMR) du Groupe de la Banque. À fin Mars 2009, 29 PMR ont atteint le point de décision au titre de l'Initiative PPTE renforcée, ce qui représente 88% du total des pays potentiellement éligibles. 20 de ces PMR ont atteint le point d'achèvement, 9 sont en période intérimaire et 4 doivent encore atteindre le point de décision. Au cours de la période sous considération (Janvier 2008-Mars 2009), le FMI et la Banque mondiale ont approuvé l'atteinte du point d'achèvement au profit du Burundi, tandis que la Côte d'Ivoire, le Libéria et le Togo ont atteint le point de décision. L'approbation des Conseils du Groupe de la Banque de l'allègement de la dette du Burundi (atteinte du point d'achèvement) et de la Côte d'Ivoire (atteinte du point de décision) est prévue en avril 2009.
- 2.2 Une extension de la période intérimaire d'allègement de la dette a été accordée à la République démocratique du Congo, la Guinée et la Guinée Bissau. L'assistance à la Guinée a ensuite été suspendue pour non-respect des déclencheurs du point d'achèvement avant Décembre 2008 en accord avec les règles régissant l'allègement intérimaire.

Tableau 1: Statut des pays dans le cadre de l'initiative PPTE (à fin mars 2009)

Point d'achèvement (20 pays)		Point de décision (9 pays)	Pré point de décision (4 pays)
Bénin	Mauritanie	Rep. Centrafricaine	Comores
Burkina Faso	Mozambique	Tchad	Eritrea
Burundi	Niger	Congo Rep.	Somalia
Cameroun	Rwanda	Cote D'Ivoire	Soudan
Éthiopie	Sao Tome & Principe	Rep. Dem. du Congo	
Gambie	Sénégal	Guinée	
Ghana	Sierra Leone	Guinée Bissau	
Madagascar	Tanzanie	Liberia	
Malawi	Uganda	Togo	
Mali	Zambie		

¹ Le Népal s'est retiré de l'initiative PPTE.

- 2.3 Parmi les pays qui sont actuellement dans la période intérimaire, six sont censés atteindre le point d'achèvement d'ici à 2010 et trois en 2011, ce qui porte le nombre total de PMR programmés pour atteindre le point d'achèvement en 2011 à 29. Les quatre pays pré-point de décision sont confrontés à de nombreux défis et la possibilité qu'ils parviennent au point de décision ou d'achèvement au cours de cette période, reste aléatoire (voir la section III pour plus de détail).

Tableau 2: Calendrier estimatif des Points de Décision et d'Achèvement

	2009	2010	2011
Points d'Achèvement (9)	Rep. Centrafricaine (Q3) DRC (Q4) Guinée (Q4)	Liberia (Q3) Congo Rep (Q4) Togo (Q4)	Guinée Bissau (Q2) Tchad (Q4) Cote D'Ivoire (Q4)
Point de décision* (4)			2011 et après: Comores, Erythrée, Somalie, Soudan

Nota: Le calendrier des Points de Décision est indicatif

Coût de la mise en œuvre de l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE

- 2.4 Le coût total de l'allègement de la dette pour les 40 pays pauvres très endettés (PPTE) dans le monde est estimé à 74 milliards de dollars E.U. à fin-2008, en valeur actuelle nette (VAN). Pour le Groupe de la Banque, la part de ce coût total est estimée à 5,3 milliards de dollars E.U (7,2%), contre 14,7 milliards de dollars E.U (20%) pour la Banque mondiale, 6,4 milliards de dollars E.U (9%) pour le FMI, 1,7 milliards de dollars E.U. pour la Banque interaméricaine de développement (2%) et 5,3 milliards de dollars E.U (7%) pour les autres institutions multilatérales. Le reste du coût est supporté par les créanciers du Club de Paris à hauteur de 26,5 milliards de dollars E.U (36%), les partenaires bilatéraux officiels pour 9,6 milliards de dollars E.U (13%) et les créanciers commerciaux pour 4,3 milliards de dollars de dollars E.U (6%).
- 2.5 Le fonds fiduciaire PPTE facilite la mobilisation et le décaissement des ressources pour les 33 PMR potentiellement éligibles à l'allègement de la dette au titre de l'Initiative. En vertu des modalités convenues antérieurement, le Groupe de la Banque s'est engagée à contribuer 20% du coût total de l'initiative alors que les 80% restants doivent être couverts par les contributions des donateurs au Fonds fiduciaire PPTE pour l'allègement de la dette par le Groupe de la Banque.
- 2.6 À fin Mars 2009, l'allègement de la dette délivré au profit des 20 PMR qui ont atteint le point d'achèvement et des 9 PMR en période intermédiaire s'élevait respectivement à 1,3 milliards de dollars E.U. et 1,2 milliards de dollars en valeur nominale (annexe I).

2.7 Comme indiqué précédemment, le Burundi a atteint le point d'achèvement en Janvier 2009 et bénéficiera à travers l'initiative PPTE d'un allègement total de sa dette de 832,6 millions de dollars E.U. en VAN fin-2004, dont 150,2 millions de dollars E.U. d'allègement de la dette due au Groupe de la Banque. Une proposition a été soumise aux Conseils du Groupe de la Banque pour fournir un allègement irrévocable de 150,2 millions de dollars E.U. en VAN fin-2004, soit 241,7 millions de dollars E.U. en valeur nominale, de 2005 à 2035. Une partie de cet allègement, 26,3 millions de dollars E.U. (en VAN fin-2004), a été délivrée au cours de l'apurement des arriérés du Burundi envers le Groupe de la Banque, avant l'atteinte du point de décision PPTE.² Les 123,9 millions de dollars E.U. (en VAN) restants, soit l'équivalent de 215,39 millions de dollars E.U. en valeur nominale, devront être fournis au cours de la période de 2005 à 2035. Environ 20% de cette dette, soit 24,8 millions de dollars E.U. en VAN, devront être financés par des ressources internes et les 80% restants grâce aux contributions d'autres bailleurs de fonds par le biais du Fonds fiduciaire PPTE. Une fraction de la part d'allègement de la dette incombant au Fonds fiduciaire PPTE, d'un montant de 20,7 millions de dollars E.U. en VAN, a déjà été fournie au titre de l'allègement intérimaire de la dette du Burundi entre 2005 et 2008.

Financement de l'initiative PPTE

2.8 En 2002, les Conseils ont approuvé la création d'une comptabilité séparée pour gérer la contribution du Groupe de la Banque à l'Initiative PPTE à partir de ressources internes, et ce en vue de maintenir leur valeur actuelle nette, entre la date de leur allocation et celle de leur transfert effectif au Fonds fiduciaire PPTE. Plus précisément, les Conseils ont autorisé i) pour la Banque, la séparation des ressources internes allouées à l'Initiative PPTE de toutes les autres ressources de la Banque, ii) pour le Fonds, la séparation des ressources internes allouées à l'Initiative PPTE de toutes les autres ressources du Fonds; iii) l'investissement des ressources disponibles sur des supports de placement appropriés, et iv) l'allocation de ces revenus d'investissement comme contribution du Groupe de la Banque à l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE.³

2.9 En vertu de l'accord de financement discuté au paragraphe 2.5, le Groupe de la Banque s'est engagé à contribuer 370 millions de dollars E.U. (246 millions du guichet FAD et 124 millions du guichet BAD) pour financer l'Initiative PPTE. À fin-mars 2009, le montant total des ressources du Groupe de la Banque, y compris les contributions pour le Fonds spécial du Nigéria et les revenus de placement, dans le compte du Fonds fiduciaire PPTE avaient atteint 414,3 millions de dollars E.U.

² Environ 35,4% de l'opération d'apurement des arriérés ont été financés à travers la Facilité en faveur des pays sortant de conflit (FPFC), 29,7% par le Burundi et 34,9% par des donateurs bilatéraux.

³ Res: B/BD/2002/04 – F/BD/2002/02 "Création de comptes distincts pour les contributions sur ressources internes de la Banque et du Fonds à l'Initiative PPTE en attendant leur transfert au Fonds fiduciaire PPTE."

(en VAN), dont 363,2 de dollars E.U. ont déjà été décaissés en faveur des pays ayant atteint le point d'achèvement.

2.10 Comme indiqué au tableau 3 ci-dessous, le coût global de financement de l'Initiative PPTE a augmenté au fil du temps car la plupart des pays prennent plus de temps pour atteindre le point d'achèvement qu'initialement envisagé. Les estimations actuelles montrent qu'au moins 475,2 millions de dollars E.U. seront nécessaires pour permettre au Groupe de la Banque de satisfaire à son obligation de contribuer au Fonds fiduciaire PPTE depuis ses ressources internes, contre une estimation initiale de 370 millions de dollars E.U. L'analyse des coûts estimés pour chacun des guichets du Groupe de la Banque montre qu'il y a un déficit de financement de 109,7 millions de dollars E.U. pour le FAD, tandis que la BAD a un léger excédent de 39 millions de dollars E.U. Bien que ne figurant pas dans les projections initiales, le FSN a apporté une contribution 10,3 millions de dollars E.U., dont 1,2 million a déjà été décaissé au profit de l'allègement de la dette des pays bénéficiaires.

Tableau 3: Etats Financiers de l'Allègement de la Dette PPTE à fin mars 2009
(Montant en US\$, actualisé)

	BAD	FAD	NTF	Total Groupe de la Banque	Fond fiduciaire PPTE (hors Groupe)	Financement à ce stade TOTAL
Engagements de financement PPTE (a)						
FAD (annulation de dons/prêts, solde net)		246,000,000		246,000,000		246,000,000
BAD (allocation du bénéfice net)	124,000,000		-	124,000,000		124,000,000
Total	124,000,000	246,000,000		370,000,000		370,000,000
Contributions au fond fiduciaire PPTE (b)						
Annulation de Prêts/Dons		237,193,999		237,193,999		237,193,999
Allocation des bénéfices nets	155,490,025		10,397,659	165,887,684		165,887,684
Donateurs					2,172,739,573	2,172,739,573
Revenus des intérêts perçus	4,576,421	5,943,309	718,925	11,238,655		
Total	160,066,446	243,137,308	11,116,584	414,320,339	2,172,739,573	2,587,059,911
Différence des contributions et des engagements (c = b-a)						
FAD (annulation de dons/prêts, solde net)*		-8,806,001		-8,806,001		-8,806,001
BAD (allocation du bénéfice net)	36,066,446			36,066,446		36,066,446
Décaissements (actuels et estimés) à fin mars 2009 (d)						
20 pays au stade post point d'achèvement	100,901,693	260,644,400	891,434	362,437,527	1,702,529,121	2,064,966,648
4 pays au point de décision**	11,148,949	36,303,338	410,494	47,862,781	824,087,724	871,950,505
Solde à fin-2009	48,015,804	-53,810,430	9,814,656	4,020,031	-353,877,272	-349,857,242
Coût projeté pour 2010-2011						
5 pays au point de décision***	318,076	18,191,126	117,047	18,626,249	105,548,739	124,174,988
Solde à fin-2011	47,697,728	-72,001,556	9,697,609	-14,606,219	-459,426,011	-474,032,230
Coût anticipé après 2011						
4 pays au stade pré point de décision	8,594,154	37,685,846		46,280,000	185,120,000	231,400,000
COÛT TOTAL (d)	120,962,872	352,824,710	1,418,975	475,206,557	2,817,285,584	3,292,492,141
SOLDE (e = b-d)	39,103,574	(109,687,402)	9,697,609	(60,886,219)	(644,546,011)	(705,432,230)

Notes

* La différence entre l'engagement initial et la contribution effective au fond fiduciaire est due au taux de change

** Les PMR devant atteindre le point de décision inclus dans l'analyse de coût sont la R.C.A, la RDC et la Guinée.

La Côte d'Ivoire est également incluse dans cette catégorie car le Groupe de la Banque a déjà fourni l'allègement de la dette à travers l'opération d'apurement des arriérés.

*** Les pays qui devraient atteindre le point d'achèvement d'ici 2011 sont : Libéria, République du Congo, Togo, Tchad et Guinée Bissau.

*** Les coûts relatifs à la RDC sont comptabilisés séparément. Le coût de l'allègement de la dette en faveur de la RDC est estimé à 364,652,759 millions \$EU entre 2009 et 2011

2009: Total 119,992,269 \$EU (dont BAD pour 114,796,583 \$EU et FAD pour 5,195,686 \$EU)

2010: Total 121,816,663 \$EU (dont BAD 116,478,592 \$EU et FAD 5,338,072 \$EU)

2011: Total 122,843,827 \$EU (dont BAD 117,537,668 \$EU et FAD 5,306,159 \$EU)

- 2.11 La présente analyse ne comprend pas le coût de l'allègement de la dette en faveur de la République démocratique du Congo (RDC), qui est prise en charge séparément. Le mécanisme de « paiement partiel-consolidation partielle » approuvé par les Conseils en 2002 est un arrangement spécial pour assister la RDC dans la réduction de sa dette. Selon ce mécanisme, la Banque alloue de son revenu net un montant égal aux revenus d'intérêts perçus de la RDC chaque année et le verse sur un compte spécial. Ce dernier sert ensuite à réduire le fardeau de la dette de la RDC en payant ses intérêts dus à la Banque l'année suivante⁴. Le coût estimatif pour le Groupe de la Banque de l'allègement de la dette de la RDC entre 2009 et 2011 s'établit à 364,6 millions de dollars E.U. (119,9 millions en 2009, 121,8 millions en 2010 et 122,8 millions en 2011).
- 2.12 Le déficit de financement est déterminé par la différence entre les contributions faites par chacun des guichets du Groupe de la Banque (incluant les revenus de placement générés par chaque contribution) et la part des décaissements effectifs et projetés au profit des pays bénéficiaires.

Coût de l'IADM et état du financement

- 2.13 Le coût total de l'allègement de la dette (correspondant à l'abandon des remboursements de prêts) pour les 40 pays potentiellement éligibles dans le monde entier au titre de l'IADM est estimé à 28 milliards de dollars E.U. en VAN à fin-2007. De ce montant, 65% (18,3 milliards de dollars E.U.) seront supportés par l'IDA, 14% (4,0 milliards de dollars E.U.) par le FMI, de 8% (2,3 milliards de dollars E.U.) par la Banque interaméricaine de développement (BIAI), et 13% (3,6 milliards de dollars E.U.) par le Groupe de la Banque.

Tableau 4: IADM – Coût estimatif révisé pour les 33 PMR bénéficiaires

	(millions d'UA million en valeur nominale)				Allègement Total (2006-2054)
	2006-07	2008-10	2011-15	2016-54	
20 pays au stade post point d'achèvement	66.5	142.16	433.35	3,768.5	4,410.56
9 pays au stade intérimaire		25.94	106.11	794.61	926.66
4 pays au stade pré point de décision			31.35	200.5	231.87
TOTAL	66.5	168.14	570.81	4,763.66	5,577.00
	1.19%	3.01%	10.23%	85.39%	100.00%

- 2.14 À fin-Mars 2009, le FAD a déjà livré 4,4 milliards d'UC (en valeur nominale) pour les 19 pays qui ont atteint le point d'achèvement et éligibles à un allègement irrévocable de leur dette et son annulation dans le cadre de l'IADM. 10,4 millions

⁴ Réf.: ADB/BD/CN/INF/2002/19/add.1 et ADB/BD/WP/2002/52 sur le mécanisme d'apurement des arriérés de la RDC.

d'UC supplémentaires seront délivrés au profit du Burundi en cas d'approbation des Conseils en avril 2009.

- 2.15 Le montant révisé du coût estimatif de l'IADM pour les PMR éligibles durant les périodes du FAD-X (2006-07) et du FAD-XI (2008-2010) est respectivement de 66,5 millions d'UC et 168,14 millions d'UC.
- 2.16 Le montant final des coûts et des contributions des donateurs pour l'allègement de la dette au titre de l'IADM dépend du taux de change, de la date à laquelle chaque pays bénéficiaire atteint son point d'achèvement et du montant effectif de l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE. Les coûts de l'IADM sont révisés au début de chaque cycle du FAD sur la base du taux de change en vigueur et de la mise à jour des estimations.
- 2.17 Les estimations actuelles des coûts sont susceptibles d'augmenter en raison des délais que connaissent les pays dans l'atteinte de leur point de décision et d'achèvement, de l'aggravation des conditions économiques conduisant à la nécessité de revoir à la hausse l'assistance nécessaire lors du point d'achèvement, et enfin de la persistance de faibles taux d'actualisation.

Financement de l'IADM et engagements pris par les donateurs

- 2.18 Il convient de rappeler que l'accord de mise en œuvre de l'IADM prévoit que le FAD sera entièrement compensé par les bailleurs de fonds au prorata des dettes annulées (un pour un).⁵
 - 2.18.1 Pour la période de décaissement du FAD-X (2006-2017), les promesses de contributions reçues des donateurs couvrent 88% (961.8 million d'UC) du coût total de l'IADM (1,09 milliard d'UC), dont 66% sont sans clause de réserve et 22% avec. 12% des coûts (133,5 millions d'UC) ne sont pas encore couverts. Le déficit structurel a été considérablement réduit de 0,6% à 0,1% (0.9 million d'UC) grâce à la contribution de l'Autriche.⁶
 - 2.18.2 Pour la période de décaissement du FAD-XI (2008-2020), les promesses de contributions reçues des donateurs couvrent 86% (1,26 milliards d'UC) du coût total de l'IADM (1,47 milliard d'UC), dont 57% sont sans clause de réserve et 29% avec. Les coûts non-encore couverts par des promesses de contributions (avec ou sans clause de réserve) restent élevés, à 14% (224.8 millions d'UC), et le déficit structurel s'établit à 0,3% (3,9 millions d'UC).

⁵ "Modalités de mise en œuvre de l'IADM pour le FAD" - ADF/BD/WP2006/31 du 05/04/2006, et "Mise à jour de l'état de mise en œuvre de l'IADM" – ADB/BD/IF/2006/230-ADF/BD/IF/2006/200 du 1/09/2006.

⁶ L'Autriche a accepté, sur une base volontaire, que les revenus supplémentaires générés par l'encaissement accéléré de sa souscription au FAD-XI soient utilisés pour couvrir une portion du déficit structurel de l'IADM.

2.19 Étant donné le déficit de financement actuel et le nombre relativement élevé de pays amenés à bénéficier de l'Initiative dans les années à venir, il est important que les donateurs, en conformité avec leurs engagements, intensifient leurs efforts en vue de compenser pleinement le FAD pour l'absence de remboursements de prêts engendrée par la mise en œuvre de l'IADM. Cela permettra de garantir que l'allègement de la dette accordé au titre de l'IADM soit un bénéfice additionnel pour les pays éligibles uniquement au FAD, tel que convenu.

Tableau 5: Etat des engagements reçus des donateurs

	Période de Décaissement du FAD-10 (2006-2017)		Période de Décaissement du FAD-11 (2008-2020)	
	Millions d'UA	%	Millions d'UA	%
Engagements avec réserve	721.9	66%	8410	57%
Engagements sans réserve	240.0	22%	423.6	29%
Sous total	961.8	88%	1264.6	86%
Coût non couvert au stade	129.0	12%	204.6	14%
Ecart structurel	0.9	0.1%	3.9	0.3%
Coûts total IADM	1,091.7	100.00%	1,473.2	100.00%

Paiements et encaissements des contributions

2.20 Comme le prévoient les modalités de mise en œuvre de l'allègement de la dette approuvées par le Conseil des Gouverneurs, la date annuelle pour le versement des financements compensatoires a été fixée au 15 Janvier et la date de d'encaissement (pour le paiement par dépôt ou les billets à ordre) à la troisième semaine de Février, et ce pour toute la période de l'IADM à compter de 2007 (2007 à 2054).

2.20.1 À fin Mars 2009, tous les paiements dus pour la période 2006-2009 ont été reçus, à l'exception de ceux de l'Italie (clause de réserve pour 2009), de la Corée (clause de réserve pour 2009), de l'Arabie saoudite (pas de promesse de contribution pour 2009), de la Suisse (pas de promesse de contribution pour 2009) et des États-Unis (clause de réserve partielle pour 2009). Il est important de souligner que certains donateurs ont fait des paiements anticipés ou accéléré l'encaissement de leurs contributions pour couvrir leurs engagements relatifs à l'IADM.

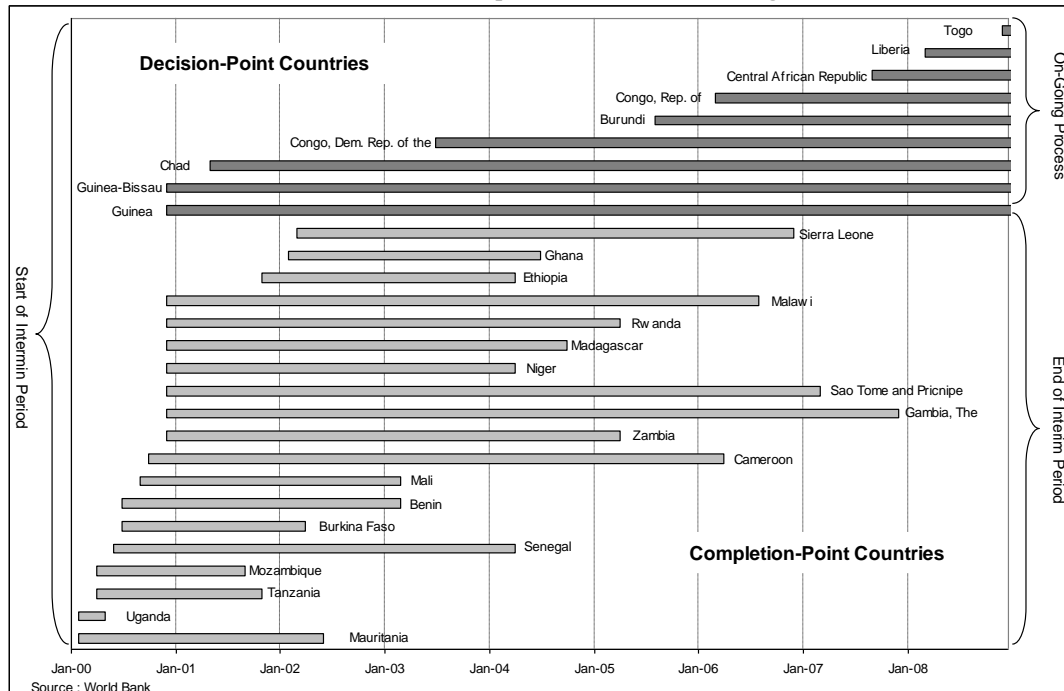
III Enjeux et défis

3.1 Tel que présenté dans le Graphique 1 ci-dessus, plusieurs PMR connaissent des difficultés pour atteindre les points de décision et d'achèvement dans les délais initialement prévus et les coûts estimés. En outre, quatre pays non identifiés dans le cadre de financement initial de l'initiative PPTE et de l'IADM (Érythrée, Libéria,

Somalie et Soudan) ont été ajoutés après 2006. Le niveau global des ressources nécessaires pour financer intégralement l'allègement de la dette des pays restants, ainsi que l'estimation de coût pour tous les créanciers, y compris le Groupe de la Banque, seront par conséquent en augmentation sensible.

- 3.2 La plupart des PMR ayant ou étant en attente d'atteinte du point de décision sont des États fragiles et doivent faire face à de nombreux défis, incluant des arriérés de paiements persistants et coûteux, des problèmes de sécurité ou d'instabilité politique, ainsi que la mauvaise gouvernance.

Graphique 1: Durée des périodes intérimaire d'allègement



Source: IDA (HIPC and MDRI Status of Implementation update, Sept. 2008)

- 3.3 Si une certaine souplesse a été introduite par le FMI et la Banque mondiale pour aider les pays à atteindre le point d'achèvement, sans violer les principes fondateurs de l'Initiative PPTE, un examen plus approfondi des différents cas montre que l'absence ou le retard d'avancement au regard des critères de l'Initiative peut avoir des incidences négatives pour les pays concernés. Les principaux défis pour la PMR ayant atteint ou en passe d'atteindre le point de décision sont résumées ci-après.

3.3.1 La Côte d'Ivoire, le Togo et le Libéria ne recevront pas d'assistance intérimaire car les montants qui leur étaient attribués ont été épuisés par les opérations d'apurement des arriérés. Pour le Togo, l'assistance fournie pour l'apurement des arriérés représente la totalité de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE.

3.3.2 En dépit de l'extension de l'assistance intérimaire jusqu'à Décembre 2008, la République démocratique du Congo (RDC), la Guinée et la Guinée Bissau

n'ont toujours pas atteint le point d'achèvement. Une nouvelle extension a été accordée à la RDC (Déc. 2010) et à la Guinée-Bissau (Jan. 2011). La Guinée, quant à elle, est actuellement suspendue pour non-respect des déclencheurs du point d'achèvement de Décembre 2008 comme le prévoient les règles de l'assistance intérimaire. Le Tchad est suspendu depuis Mars 2006 après avoir atteint le plafond de 40%.

- 3.3.3 Les quatre pays n'ayant à ce jour pas encore atteint le point de décision (Comores, Erythrée, Somalie et Soudan) n'ont pu réaliser de progrès concrets pour atteindre le point de décision en raison de leur situation politique et sécuritaire. La Somalie et le Soudan font également face à un obstacle supplémentaire substantiel : des arriérés qui devront être apurés. Bien que les Comores aient déjà apuré leurs arriérés envers la Banque, les progrès dans d'autres domaines ont été lents et il n'y a pas de certitude quant-à la date à laquelle le pays atteindra le point de décision.
- 3.3.4 Pour les pays dépendant lourdement d'exportations de ressources naturelles (le Tchad et la République du Congo, par exemple.), l'incitation à participer dans les délais à l'Initiative PPTE / IADM est réduite car ces pays ont la possibilité de recourir à des sources alternatives de financement externe.

Capacité de gestion de la dette

- 3.4 La plupart des pays à revenu faible (PRF) ont une faible capacité de gestion de la dette. Il est devenu évident qu'ils ont besoin d'assistance dans la gestion de leur dette pour qu'ils puissent tirer pleinement parti de l'allègement de la dette et éviter de retomber dans le surendettement. Ceci est particulièrement vrai dans un contexte où de nombreux PMR ayant atteint le point d'achèvement, et l'allègement du fardeau de la dette qui en résulte, ont maintenant une bien meilleure situation macroéconomique et fiscale qu'avant, mais doivent également faire face à des choix très difficiles dans le financement de leurs besoins de développement. Certains PFR ont recours de façon croissante au volume conséquent de dette à des conditions non-concessionnelles mise à leur disposition par un nombre croissant de donateurs non-traditionnels, tandis que certains des PFR avec un faible risque de surendettement et une solvabilité satisfaisante sont tentés d'emprunter sur les marchés financiers pour compléter les maigres ressources concessionnelles mises à leur disposition par les donateurs. En outre, le FMI est en train de réviser sa politique de concessionnalité en vue d'appliquer des règles différentes selon la capacité des pays à gérer leur dette. Une forte capacité de gestion de la dette est d'autant plus importante que la plupart des PMR auront atteint le point d'achèvement d'ici 2011. Au-delà de l'Initiative PPTE et IADM, le principal objectif de la communauté internationale sera la gestion de la dette : le développement d'une stratégie et d'instruments de gestion de la dette solides et durables, en particulier face à l'avènement de produits de financement de plus en plus diversifiés et complexes mis à la disposition des pays à faibles revenus, en provenance des donateurs tant traditionnels que non-traditionnels.

IV Conclusion

- 4.1 A ce jour, bien que la contribution effective du Groupe de la Banque au Fonds fiduciaire PPTE ait dépassé les 370 millions de dollars E.U. promis en 2000, le coût total de l'Initiative PPTE, tenant compte des décaissements réels et des prévisions révisées, a augmenté de façon plus importante encore.
- 4.2 Pour financer intégralement les coûts actuels et projetés de la participation du Groupe de la Banque au Fonds fiduciaire PPTE, le montant de ressources supplémentaires requises est estimé à 109 687 401 dollars E.U. Ceci correspond au déficit de financement de 53,8 millions de dollars E.U. pour l'allègement de la dette des 20 pays ayant atteint le point d'achèvement et des 4 pays ayant atteint le point de décision ; d'une projection de 18,2 millions de dollars E.U. en faveur des 6 pays devant atteindre le point d'achèvement entre 2010 et 2011 et d'une estimation de 37,6 millions de dollars E.U. requis pour financer l'allègement de la dette des 4 pays n'ayant pas encore atteint le point de décision.
- 4.3 En ce qui concerne le financement de l'IADM, il est essentiel que les engagements des donateurs soient honorés afin de couvrir le manque actuel de 12% pour la période d'encaissement du FAD-X (2006-2017) et de 14% pour le FAD-XI (2008-2020) et ainsi compenser entièrement le Fonds.
- 4.4 Par rapport au calendrier et à l'enveloppe financière initiaux, une nouvelle augmentation du coût global de l'Initiative PPTE et IADM est inévitable compte tenu du rallongement des délais nécessaires à certains PMR pour atteindre le point d'achèvement.
- 4.5 Un état d'avancement de la mise en œuvre et du financement de l'initiative PPTE et IADM sera préparée dans le cadre de la revue à mi-parcours du FAD. Cet état d'avancement fera des propositions pour financer le déficit de ces deux initiatives.

Annexe I

ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE PPTE à fin mars 2009 (millions US\$)

PAYS	FMI / Banque Mondiale		Groupe BAD		DATE BUTOIR	ENGAGEMENT DE REMISE DE DETTE		MATURITE DE LA DETTE ANNULEE	REMISE DE DETTE EFFECTIVE		REMISE DE DETTE EFFECTIVE / ENGAGEMENT		PLAFOND 40% / DATE INTERIMAIRE LIMITE ¹
	DATE D'APPROBATION		DATE D'APPROBATION			COUT ACTUALISE	COUT NOMINAL		COUT ACTUALISE	COUT NOMINAL	ACTUALISE (%)	NOMINAL (%)	
	POINT DE DECISION	POINT D'ACHEV.	POINT DE DECISION	POINT D'ACHEV.									
PAYS POST-POINT D'ACHEVEMENT													
Bénin	Jul-00	Mar-03	Oct-00	Jul-03	Dec-98	37.57	46.50	Apr-09	37.49	46.37	99.8	99.7	Irrevocable
Burkina Faso	Jun-00	Apr-02	Oct-00	Jul-02	Dec-99	86.70	125.74	Oct-20	46.39	55.05	53.5	43.8	Irrevocable
Burundi ⁴	Aug-05	Jan-09	Nov-05	Apr-09	Dec-04	150.18	241.65	Apr-35	48.13	49.90	32.1	20.6	Irrevocable
Cameroun	Oct-00	May-06	Nov-00	Jul-06	Jun-99	78.84	100.51	Apr-11	65.21	79.75	82.7	79.3	Irrevocable
Ethiopie	Nov-01	Apr-04	Feb-02	Oct-04	Jun-01	339.46	461.39	Sep-21	178.26	209.04	52.5	45.3	Irrevocable
Gambie	Dec-00	Dec-07	Feb-01	Mar-08	Dec-99	15.82	22.77	Jul-13	8.84	10.58	55.9	46.5	Irrevocable
Ghana	Feb-02	Jul-04	May-02	Dec-04	Dec-00	130.93	160.15	Jan-13	111.25	128.55	85.0	80.3	Irrevocable
Madagascar	Dec-00	Oct-04	Feb-01	Mar-05	Dec-99	60.06	80.40	Mar-13	42.75	51.35	71.2	63.9	Irrevocable
Malawi	Dec-00	Aug-06	Jan-01	Nov-06	Dec-99	139.31	212.83	Jul-23	44.05	52.73	31.6	24.8	Irrevocable
Mali	Sep-00	Mar-03	Nov-00	Jul-03	Dec-98	69.72	86.42	Jul-10	61.62	74.32	88.4	86.0	Irrevocable
Mauritanie	Feb-00	Jun-02	Jul-00	Jul-02	Dec-98	72.80	90.69	Apr-11	62.03	74.03	85.2	81.6	Irrevocable
Mozambique ²	Apr-00	Sep-01	Oct-00	Feb-02	Dec-98	141.95	148.97	Sep-10	18.57	23.31	13.1	15.6	Irrevocable
Niger	Dec-00	Apr-04	Mar-01	Oct-04	Dec-99	50.01	86.26	Jul-24	18.83	23.27	37.7	27.0	Irrevocable
Sao Tome & Pri	Dec-00	Mar-07	Apr-01	Jun-07	Dec-99	43.43	88.36	Sep-32	10.68	14.47	24.6	16.4	Irrevocable
Sénégal	Jun-00	Apr-04	Oct-00	Oct-04	Dec-98	56.80	65.42	May-06	56.80	65.42	100.0	100.0	Irrevocable
Sierra Leone	Mar-02	Dec-06	Jun-02	May-07	Dec-00	43.43	91.70	Jul-29	15.48	19.27	35.7	21.0	Irrevocable
Rwanda	Dec-00	Apr-05	Jan-01	Jul-05	Dec-99	116.10	222.29	Oct-31	39.53	48.85	34.0	22.0	Irrevocable
Tanzanie	Apr-00	Nov-01	Jul-00	Feb-02	Jun-99	124.90	190.75	Jul-17	69.72	87.08	55.8	45.7	Irrevocable
Ouganda ²	Feb-00	May-00	Jan-00	Sep-00	Jun-99	81.30	100.65	Mar-12	47.00	58.59	57.8	58.2	Irrevocable
Zambie	Nov-00	Apr-05	Jan-01	Jul-05	Dec-99	146.10	214.50	Jul-25	101.23	115.14	69.3	53.7	Irrevocable
Sous-total (A)						1985.4	2838.0	...	1083.9	1287.1			
PAYS EN PERIODE INTERIMAIRE³													
RCA ⁴	Sep-07	Q2 2009	Dec-07	...	Dec-06	85.38	97.57	Jul-20	47.74	47.92	55.9	49.1	Jul-11
Tchad ⁵	May-01	Q4 2009	Jul-01	...	Dec-00	36.90	49.38	TBD	14.68	16.54	39.8	33.5	Mar-06
Congo, Rep. ³	Mar-06	Q4 2010	Nov-06	...	Dec-04	41.86	41.86	...	41.86	41.86	100.0	100.0	n.a
Cote d'Ivoire	Mar-09	Q4 2011	Apr-09	...	Dec-07	199.5	199.5	...	199.5	199.5	100.0	100.0	n.a
RDC ^{4/6}	Jul-03	Q4 2009	Jun-04	...	Dec-02	905.09	1804.87	Sep-24	533.03	592.35	65.4	32.8	Dec-10
Guinée	Dec-00	Q4 2009	Apr-01	...	Dec-99	75.30	89.07	TBD	37.65	43.10	50.0	48.4	Dec-08
Guinée Bissau ⁴	Dec-00	Q4 2010	Dec-00	...	Dec-99	60.37	94.52	TBD	33.10	38.40	54.8	40.6	Jan-11
Liberia ⁴	Mar-08	Q4 2010	Jul-08	...	Jun-07	238.08	238.08	...	238.08	238.08	100.0	100.0	n.a
Togo ⁴	Nov-08	Q4 2010	Feb-09	...	Dec-07	17.28	17.28	...	17.28	17.28	100.0	100.0	n.a
Sous-total (B)	1659.77	2632.13	...	1162.93	1235.03
Sous-total =(A)+(B)						3645.2	5470.1	...	2246.8	2522.1
PAYS PRE-POINT DE DECISION^{3/7}													
Comores	Q4 2009	TBD	18.80	25.20
Somalie	TBD	TBD	53.10	63.02
Soudan	TBD	TBD	159.50	210.53
Erytrée	TBD	TBD
Sous-total	231.4	298.8
TOTAL	3876.6	5768.8	...	2246.8	2522.1

1/ Fait référence à la contrainte plafond de 40% et/ou au programme triennal de réformes économiques requis

2/ Les montants par pays incluent l'allègement de dette déjà promis et accordés dans le cadre de l'initiative PPTE initiale

3/ Les dates de points d'achèvement et de décision sont prévisionnelles pour les pays en période intermédiaire et en situation de pré-point de décision

4/ Une partie ou la totalité de l'assistance à l'annulation de dette PPTE a déjà été fournie sous forme d'appurement des arriérés par le biais de la FEF (précédemment FEPC)

5/ Pays ayant accusés un retard dans l'atteinte du point d'achèvement, et qui doivent en conséquence s'acquitter de leur obligation de remboursement de la dette

6/ La RDC bénéficie de l'assistance exceptionnelle PPTE à l'allègement de la dette

7/ Le montant total d'allègement de dette est estimatif.

Source: Estimation de l'équipe de Mobilisation et d'Allocation des Ressources, ORPC.2, BAD

Annexe II

Etats Financiers de l'Allègement de la Dette PPTE

(Montant en US\$, actualisé)						
	BAD	FAD	NTF	Total Groupe de la Banque	Fond fiduciaire PPTE (hors Groupe)	Financement à ce stade TOTAL
Engagements de financement PPTE (a)						
FAD (annulation de dons/prêts, solde net)		246,000,000		246,000,000		246,000,000
BAD (allocation du bénéfice net)	124,000,000		-	124,000,000		124,000,000
Total	124,000,000	246,000,000		370,000,000		370,000,000
Contributions au fond fiduciaire PPTE (b)						
Annulation de Prêts/Dons		237,193,999		237,193,999		237,193,999
Allocation des bénéficiaires nets	155,490,025		10,397,659	165,887,684		165,887,684
Donateurs					2,172,739,573	2,172,739,573
Revenus des intérêts perçus	4,576,421	5,943,309	718,925	11,238,655		
Total	160,066,446	243,137,308	11,116,584	414,320,339	2,172,739,573	2,587,059,911
Différence des contributions et des engagements (c = b-a)						
FAD (annulation de dons/prêts, solde net)*		-8,806,001		-8,806,001		-8,806,001
BAD (allocation du bénéfice net)	36,066,446			36,066,446		36,066,446
Déficit/Excédent Total	36,066,446	-8,806,001		27,260,445		27,260,445
Décaissements et coûts estimés (d)						
Décaissements à cette date	Statut					
Bénin	PA	-	6,342,707	-	6,342,707	35,942,005
Burkina Faso	PA	973,585	15,581,901	-	16,555,486	76,414,969
Burundi	PA	-	24,733,038.9	75,316.0	24,808,355	121,123,145
Cameroun	PA	13,224,991	1,036,365	-	14,261,356	80,814,351
Ethiopie	PA	20,276,734	35,428,642	-	55,705,376	315,665,360
Gambie	PA	212,378	2,752,778	178,629	3,143,785	17,814,785
Ghana	PA	13,731,340	8,421,875	38,568	22,191,783	125,753,738
Madagascar	PA	2,363,300	8,021,765	71,400	10,456,465	59,253,302
Malawi	PA	2,076,808	15,292,234	-	17,369,042	127,518,389
Mali	PA	88,129	11,890,628	-	11,978,757	65,578,874
Mauritanie	PA	9,912,223	6,153,745	-	16,065,968	64,264,095
Mozambique	PA	5,012,846	48,518,679	-	53,531,525	90,757,404
Niger	PA	-	8,725,410	-	8,725,410	49,440,499
Rwanda	PA	17,893	14,290,846	527,521	14,836,260	104,124,244
Sao Tome & Principe	PA	-	8,463,397	-	8,463,397	47,959,251
Sénégal	PA	8,454,996	1,619,294	-	10,074,290	56,870,941
Sierra Leone	PA	-	8,564,240	-	8,564,240	48,530,691
Tanzanie	PA	1,460,000	13,600,000	-	15,060,000	123,143,407
Ouganda	PA	7,843,300	10,674,400	-	18,517,700	66,564,269
Zambie	PA	15,253,171	10,532,456	-	25,785,627	146,118,551
Sous-total		100,901,693	260,644,400	891,434	362,437,527	1,823,652,270
Solde à fin mars 2009		59,164,752	(17,507,091)	10,225,150	51,882,811	349,087,303
Coûts estimés pour les pays ayant atteint le point de décision						
Côte d'Ivoire (Q4-2011)**	PD	-	25,612,081	-	25,612,081	-
Rep. centrafricaine (Q3-2009)	PD	-	7,052,413	-	7,052,413	39,963,674
Rep. Dem. Du Congo (Q4-2009)***	PD	-	-	-	-	576,876,782
Guinée (Q4-2009)	PD	11,148,949	3,638,844	410,494	15,198,286	86,123,623
Sous-total		11,148,949	36,303,338	410,494	47,862,780	702,964,079
Solde à fin décembre 2009		48,015,803	(53,810,429)	9,814,657	4,020,031	(353,876,776)
Coûts estimés pour les pays ayant atteint le point de décision						
Liberia (Q3-2010)	PD	-	-	-	-	-
Rep. Du Congo (Q4-2010)	PD	-	-	-	-	-
Togo (Q4-2010)	PD	-	-	-	-	-
Tchad (Q4-2011)	PD	-	7,905,106	-	7,905,106	44,795,600
Guinée-Bissau (Q2-2011)	PD	318,076	10,286,020	117,047	10,721,142	60,753,139
Côte d'Ivoire (Q4-2011)	PD	-	-	-	-	-
Sous-total		318,076	18,191,126	117,047	18,626,248	105,548,739
Solde à fin décembre 2011		47,697,727	(72,001,555)	9,697,610	(14,606,217)	(459,425,515)
Coûts estimés pour les pays n'ayant pas atteint le point de décision						
Comores	PPD	-	3,760,000	-	3,760,000	15,040,000
Somalie	PPD	612,774	10,007,226	-	10,620,000	42,480,000
Soudan	PPD	7,981,380	23,918,620	-	31,900,000	127,600,000
Erythrée	PPD	-	-	-	-	-
Subtotal		8,594,154	37,685,846	-	46,280,000	185,120,000
Coûts totaux (actuels et projetés)		120,962,873	352,824,709	1,418,974	475,206,556	2,817,285,088
Solde Total 2009-2011 (e=b-d)		39,103,573	(109,687,401)	9,697,610	(60,886,217)	(644,545,515)

Notes

* La différence entre l'engagement initial et la contribution effective au fond fiduciaire est due au taux de change

** La Côte d'Ivoire est inclus dans cette catégorie car le Groupe de la Banque a déjà fourni l'allègement de la dette à travers l'opération d'apurement d'arriérés

*** Le financement de l'allègement de la dette de la RDC est comptabilisé séparément; le coût estimé pour la période 2009 à 2011 est 364,652,759 \$EU

Annexe III

FAD - Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale - Coût estimé pour les 33 PMR bénéficiaires *
(millions d'UA)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 - 2054	Grand Total
Pays au Point d'Achèvement												
Bénin	1.31	1.35	1.74	3.70	5.94	6.51	6.91	7.18	7.38	7.34	192.44	241.79
Burkina Faso	1.37	1.43	1.61	2.08	2.55	2.57	2.94	3.22	3.48	3.90	199.73	224.87
Burundi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10.48	10.48
Cameroun	0.56	0.89	1.01	1.13	1.25	2.27	3.00	2.99	2.97	2.96	132.20	151.23
Ethiopie	3.78	4.02	4.34	4.69	4.34	5.16	5.71	5.72	5.99	5.96	450.44	500.16
Gambie	-	-	1.05	1.09	1.21	1.22	1.34	2.29	3.54	3.67	92.22	107.64
Ghana	3.78	3.97	4.03	4.22	4.23	4.49	4.81	9.30	9.88	9.10	266.66	324.46
Madagascar	1.83	1.90	1.98	2.40	2.39	2.49	2.52	5.32	7.92	7.87	209.65	246.27
Malawi	0.04	1.34	1.43	1.46	1.53	1.63	1.77	1.93	2.00	1.85	170.14	185.12
Mali	2.92	2.91	3.09	3.40	5.80	10.38	10.83	11.69	11.78	11.71	294.50	369.02
Mauritanie	0.44	1.28	1.37	1.59	1.65	3.86	5.04	5.21	5.23	5.20	143.11	173.98
Mozambique	2.21	2.57	2.94	3.08	3.75	6.69	6.80	7.52	7.86	8.59	314.78	366.79
Niger	1.20	1.21	1.23	1.47	1.48	1.48	1.53	1.56	2.00	1.98	111.96	127.09
Rwanda	1.00	1.04	1.11	1.18	1.14	1.17	1.21	1.23	1.22	1.22	59.59	71.11
Sao Tome & Princ.	-	0.13	0.25	0.25	0.24	0.27	0.28	0.28	0.29	0.30	20.76	23.05
Sénégal	2.91	4.45	5.36	5.47	5.89	6.46	6.78	6.94	7.02	6.98	214.43	272.67
Sierra Leone	-	1.13	1.05	1.08	1.11	1.28	1.41	1.55	1.69	1.68	86.17	98.16
Tanzanie	2.55	2.57	3.43	3.83	3.95	4.23	4.54	5.11	5.27	5.24	369.52	410.22
Ouganda	2.45	2.70	2.71	2.95	2.94	3.33	7.26	9.51	10.20	10.14	291.68	345.87
Zambie	1.59	1.70	1.88	1.90	2.20	2.44	2.47	2.78	2.76	2.75	138.08	160.56
Sous Total	29.93	36.57	41.60	46.97	53.60	67.93	77.15	91.35	98.49	98.43	3,768.55	4,410.56
Pays au Point de Décision												
Tchad	-	-	2.21	2.51	2.44	2.43	4.76	6.87	6.91	7.00	183.01	218.13
Re. Centrafricaine	-	-	-	-	0.91	0.91	0.98	0.98	0.97	0.96	54.16	59.87
Congo	-	-	-	-	0.31	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	4.59	6.40
Côte D'Ivoire	-	-	-	2.23	2.66	2.73	3.24	3.44	3.62	3.60	177.93	199.46
Rép. Dem. Du Congc	-	-	1.16	1.13	1.16	1.15	1.15	1.15	1.43	1.42	91.89	101.64
Guinée	-	-	5.11	5.44	5.87	6.06	6.28	6.24	6.37	6.33	157.48	205.17
Guinée-Bissau	-	-	-	-	0.72	0.79	0.79	0.79	0.78	0.78	48.36	53.02
Liberia	-	-	-	-	0.57	0.56	0.56	0.56	0.55	0.55	9.33	12.68
Togo	-	-	-	-	-	-	2.49	2.82	2.80	2.79	67.86	78.76
Sous Total	-	-	8.47	11.31	14.63	14.92	20.55	23.14	23.75	23.74	794.61	935.14
Pays au stade pré Point de Décision												
Comores	-	-	-	-	-	0.92	1.07	1.07	1.06	1.05	17.99	23.17
Erythrée	-	-	-	-	-	-	0.65	0.65	0.64	0.64	39.59	42.16
Somalie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29.48	29.48
Soudan	-	-	-	-	-	-	5.96	5.92	5.88	5.84	113.46	137.06
Sous Total	-	-	-	-	-	0.92	7.68	7.63	7.58	7.54	200.52	231.87
Total	29.93	36.57	50.07	58.28	68.23	83.78	105.38	122.12	129.82	129.70	4,763.69	5,577.57

Nota: Dettes contractées et décaissées à fin décembre 2004

(*) Fait référence aux 33 PMR éligibles comprenant: 20 PMR post -achèvement; 9 PMR post-décision et 4 PMR pré-décision

Annexe IV

IAFM : ETAT DES PAIEMENTS au 31 Mars 2009

MDRI PARTICIPANTS	Total Contributions dues 2006-2007	Total Contributions Versées 2006-2007	Paiements anticipés reçus en 2006	PAIEMENTS 2008			Paiements anticipés / excédentaires reçus en 2008	PAIEMENTS 2009			Paiements anticipés / excédentaires reçus en 2008	TOTAL paiements dus (2006-2009)	TOTAL Payment reçus (2006-2009)
				Contributions dues	Avec réserve ou non couvert par une promesse de contribution*	Contribution Versées		Contribution dues	Avec réserve ou non couvert par une promesse de contribution*	Contribution Versées			
1 Autriche	1,399,574	1,399,574		176,283		176,283		986,823		986,823		2,562,681	2,562,681
2 Belgique	1,827,081	1,827,081		230,130		230,130		1,288,253		1,288,253		3,345,463	3,345,463
3 Canada ^{1,5}	5,304,148	5,304,148		4,212,400		4,212,400		4,793,374		4,793,374	61,137,026	14,309,922	75,446,948
4 Chine ¹	1,935,425	1,935,425		243,776		243,776		1,364,645	1,364,645	-		3,543,846	2,179,201
5 Danemark	1,282,231	1,282,231		161,503		161,503	904,086	904,086		904,086		2,347,820	2,347,820
6 Finlande	1,768,049	1,768,049		222,694		222,694		1,246,631		-		3,237,374	1,990,744
7 France	10,844,035	10,844,035		1,365,860		1,365,860		7,646,001		7,646,001		19,855,896	19,855,896
8 Allemagne	7,791,028	7,791,028		981,318		981,318		5,493,362		5,493,362		14,265,708	14,265,708
9 Inde	205,121	205,121		25,836		25,836		144,628		144,628		375,585	375,585
10 Italie ¹	4,714,798	4,714,798		1,992,892		1,992,892		7,261,457	7,261,457	-		13,969,147	6,707,690
11 Japon ^{1,5}	7,875,922	7,875,922		992,011		992,011	12,413,077	5,553,219		5,553,219		14,421,153	21,281,010
12 Corée ^{1,5}	749,653	749,653		597,012		597,012		679,352	679,352	-		2,026,017	1,346,665
13 Koweït ⁴	196,843	196,843	12,806,130	24,793		24,793		138,792		138,792		360,428	13,166,557
14 Pays-Bas	3,889,708	3,889,708		489,928		489,928		2,742,587		2,742,587		7,122,223	7,122,223
15 Norvège	4,172,596	4,172,596		525,559		525,559		2,942,048		2,942,048		7,640,203	7,640,203
16 Portugal	666,210	666,210		83,912		83,912		469,736		469,736		1,219,858	1,219,859
17 Arabie Saoudite	354,904	354,904		44,702	44,702	-		250,239	250,239	-		649,845	354,904
18 Afrique du Sud ³	138,986	138,986	9,423,376	-		-		-		-		138,986	9,562,362
19 Espagne ¹	11,598,360	11,598,360		10,358,333		10,358,333		10,358,333		-		32,315,025	21,956,693
20 Suède	4,714,798	4,714,798		593,852		593,852		3,324,348		3,324,348		8,632,998	8,632,998
21 Suisse ²	3,025,989	3,070,017		381,138	381,138	-		2,133,589	2,133,589	-		5,540,717	3,070,017
22 Royaume-Uni ^{1,5}	8,840,246	8,840,246		6,233,182		6,233,182		6,244,012		6,244,012		21,317,441	21,317,441
23 Etats-Unis	9,987,010	9,987,010		1,257,913		1,257,913.00		7,041,722	1,208,129	5,833,593		18,286,645	17,078,516
TOTAL	93,282,716	93,326,745	22,229,506	31,195,030	425,840	30,769,190	13,317,163	73,007,236	12,897,410	48,504,862	61,137,026	197,484,982	262,827,186

NOTES

* Un Etat participant ayant déposé une promesse de contribution doit informer le Fond sur le statut de cette promesse au plus tard 30 jours après la date prévisionnelle de paiement

1 Echancier spécifique de versement/encaissement mis en place avec le donateur

2 La Suisse a ajourné l'encaissement de sa contribution de 2007 à 2008 et a versé des intérêts compensatoires de 44 028,15 UA

3 L'Afrique du Sud a procédé à un décaissement rapide en une année en 2006 afin de s'acquitter de l'ensemble de sa contribution à l'IRDM (2006-2054)

4 Le Koweït s'est acquitté de l'ensemble de ses engagements pour la période 2006-2054

5 L'état participant a prévu un échancier de paiement anticipé pour la période 2008-2010